À tous ceux qui, un jour, ont dû quitter leur terre natale pour aller chercher, dans des pays inconnus, un avenir meilleur pour eux et leur famille.

À Antoine

L'aventure des Haut-Savoyards en Algérie

Amis, vouloir au même endroit
Rester tous pour passer la vie,
C'est vain désir et folle envie
Le pays serait trop étroit.
Le bonheur n'est pas dans la gêne
Sachons donc, afin d'être mieux
Nous exiler sous d'autres cieux.

Georges Bernard (1820-1895)

Gérald Richard

L'aventure des Haut-Savoyards en Algérie

Une histoire de l'émigration

ÉDITIONS
CABÉDITA
2018

Remerciements

L'auteur et l'éditeur tiennent à remercier le
Conseil départemental de la Haute-Savoie pour son aide précieuse.

Couverture : Photo Jacqueline Macou, « Creative Commons »

© 2018. Éditions Cabédita, route des Montagnes 13 – CH-1145 Bière
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains
Internet : www.cabedita.ch

ISBN 978-2-88295-806-8

Introduction

La Haute-Savoie a été, dans la seconde partie du XX^e siècle, grâce à son industrie florissante et son tourisme en plein essor, une terre d'accueil pour des milliers de travailleurs venus des quatre coins du monde. Ils sont arrivés en terre savoyarde, souvent avec une simple valise pour tout bagage. Au début, leur vie a été chaotique, tant au niveau du logement qu'au niveau de l'acceptation par la population locale. Le peu qu'ils gagnaient était en grande partie destiné à faire vivre le reste de la famille restée au pays.

Lorsqu'ils ont réussi à trouver un emploi plus stable, ils l'ont fait venir. Italiens, Espagnols, Portugais, Tunisiens, Marocains, Laotiens, Algériens, Vietnamiens, Yougoslaves, Polonais…, ils ont contribué à la richesse de notre territoire en construisant nos routes, nos maisons, en faisant tourner les machines de nos usines.

Ils sont arrivés sur notre terre savoyarde poussés par la misère ou la guerre. Au début de ce XXI^e siècle, des milliers de migrants frappent encore à la porte de l'Europe, chassés de leurs pays.

Pour beaucoup de ces immigrés arrivés il y a plusieurs décennies, leurs enfants sont nés ici, sont devenus de vrais Savoyards, parfaitement bien intégrés dans la société mais ne connaissant pas forcément bien le pays de leurs ancêtres.

Alors comment imaginer, si l'on remonte un siècle auparavant, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, que la situation était exactement l'inverse ? Il faut fermer les yeux et ôter de notre paysage les stations de ski, les remontées mécaniques, les usines

ultramodernes, les autoroutes, les moyens de communication sans cesse plus rapides et les remplacer par un paysage fait de villages et de petites villes. Dans les villages, on est paysan et on vit comme l'on peut avec les produits de la ferme. Dans les vallées, on s'essaye en même temps à l'horlogerie dans des journées dont on ne compte pas les heures. Dans les villes, où les mendiants sont à tous les coins de rue, on envoie ses enfants à l'usine à peine leur dixième anniversaire passé. Pour les mêmes raisons qui pousseront d'autres humains sur les routes un siècle plus tard, les Savoyards vont s'exiler en très grand nombre, en Europe, en Amérique, en Afrique. Ils connaîtront les difficultés de l'acclimatation à un nouveau pays, la confrontation avec des populations locales, les moments de doute et de désespoir en pensant au pays natal, désormais si loin. Et puis, leurs enfants deviendront de vrais citoyens de leurs pays d'accueil oubliant souvent le chemin qu'avaient pris leurs ancêtres trois ou quatre générations plus tôt.

Parmi tous ces hommes qui, un jour, sont partis vers un ailleurs meilleur, un grand nombre a traversé la Méditerranée pour s'installer en Algérie. C'est à eux que nous allons nous intéresser pour, le temps d'un livre, raconter leur aventure et faire en sorte qu'ils ne tombent pas dans l'oubli de l'éternité.

La situation de la Savoie au XIX^{e} siècle

Durant ce XIX^{e} siècle, les Savoyards auront eu un destin tout à fait particulier. Ils connurent en effet différents régimes politiques : la république, l'empire, la royauté. Ils furent sous la tutelle de deux pays, le royaume de Piémont-Sardaigne et la France. Ils furent également au cœur des tiraillements européens. Ils périrent sur les champs de bataille aux quatre coins du monde tant dans les armées sardes que françaises.

Lorsque ce siècle s'ouvre, en 1800, cela fait déjà huit ans, depuis octobre 1792, que les troupes françaises sont entrées sur le territoire savoyard. Les troupes piémontaises se sont repliées au-delà des Alpes sans véritablement opposer de résistance. L'ancien régime est aboli. Le département du Mont-Blanc est créé et l'administration française prend ses quartiers sous la houlette de Grégoire Marie Jagot, Marie-Jean Hérault de Séchelles, Philibert Simond et l'abbé Grégoire. Mais le coup d'État du 18 Brumaire an VIII (9 novembre 1799) va installer le consulat. La constitution de l'an VIII va alors établir un régime politique autoritaire dirigé normalement par trois consuls, mais en réalité c'est le seul Premier consul Napoléon Bonaparte qui va assumer cette charge. Il sera nommé consul à vie en 1802. Le 18 mai 1804, la Première République prend fin et le Premier Empire est proclamé. En ce siècle, nos Savoyards vont connaître leur premier empereur et... ses armées, notamment au sein du « Régiment de Savoie » qui deviendra plus tard un bataillon du 111^{e} régiment d'infanterie. Vingt-cinq mille soldats d'origine savoyarde font partie de l'armée française.

La chute de l'empire napoléonien va marquer le retour de la Savoie dans le giron monarchique de la Maison de Savoie. Le premier Traité de Paris, le 30 mai 1814, signe le retour d'une partie de la Savoie, la vallée de l'Arve, la Maurienne et le Chablais, au sein de la royauté sarde. Le second Traité de Paris, le 30 novembre 1815, réunifiera l'ensemble de la Savoie. Le « buon Governo » de Victor-Emmanuel Ier se met en place. Le régime, soutenu par l'Église, ne permet que très peu de libertés. Les pouvoirs de l'armée sont renforcés et la police est très présente. Le « bon gouvernement » divise le pays en circonscriptions territoriales et les intendants généraux de Chambéry et d'Annecy ont remplacé les préfets impériaux. Mais la politique menée crée un grand nombre de mécontents et en 1821, le souverain abdique en faveur de son frère, Charles-Félix. On espère un peu plus de libertés mais le nouveau souverain impose une monarchie autoritaire. Son neveu, Charles-Albert, tentera bien d'imposer une constitution plus libérale mais en vain. En 1829, il est fait vice-roi de Sardaigne puis à la mort de Charles-Félix, en 1831, il devient roi de Sardaigne. Ses idées libérales sont rapidement abandonnées, mais les grands principes se diffusent dans le royaume et notamment en Savoie. De l'autre côté des Alpes, sous l'impulsion de Giuseppe Mazzini, on essaye de provoquer un soulèvement général dans le royaume. Le Gênois Jérôme Romarino, ancien général français napoléonien, est chargé de soulever la Savoie avec des révolutionnaires polonais, italiens et quelques Savoyards émigrés volontaires. Mais les Savoyards, tout en montrant un intérêt pour les idées libérales, sont attachés à leur roi. Charles-Albert dira d'ailleurs qu'« en aucun temps, aucun souverain ne l'a aimée (la Savoie) autant que moi et n'a plus ardemment désiré de procurer son véritable bien et sa félicité ». Il en apportera la preuve en fondant Albertville.

Mais progressivement, la barrière naturelle entre les Savoyards et le reste du royaume va faire son œuvre. Les Savoyards se sentent peu concernés par les querelles entre républicains et monarchistes qui agitent la péninsule italienne. Plus proche

géographiquement, la France essaime ses idées révolutionnaires. En 1848, les républicains français luttent pour la liberté en France tout en espérant entraîner dans leur sillage les autres peuples européens. À Paris, le chômage est important. Les émigrés savoyards vivent dans une grande misère. Lamartine leur conseille de rentrer chez eux. Une affiche couvre les murs de Paris et s'en prend aux Savoyards : « Des étrangers, les Savoyards inondent la capitale. Cette peuplade envahissante porte un grand préjudice au pays, ne serait-il pas temps d'y mettre un terme et d'arrêter ce torrent qui déborde sur la France. Le gouvernement doit protection à la classe ouvrière. Est-il juste que des étrangers viennent moissonner les ressources du pays ? […] Les pièces de 5 francs rentrent dans leur gousset et n'en ressortent plus ! [...] ». Certains souhaitent que ces émigrés provoquent un soulèvement en Savoie. Le commissaire de la république, Emmanuel Arago, et les voraces organisent une marche sur Chambéry le 31 mars 1848. Composée d'ouvriers de la région lyonnaise, ils s'organisent pour encadrer les réfugiés savoyards révolutionnaires avides de liberté et d'une vie meilleure. Cette tentative sera vite réprimée.

L'idée d'une union de la Savoie à la France fait peu à peu son chemin, notamment au sein de la bourgeoisie, surtout que l'avènement en France de Louis Napoléon Bonaparte peut sembler apporter des gages en matière de religion et de stabilité économique. Les Savoyards sont en effet las des guerres menées par Charles-Albert et des divers soulèvements dans la future Italie. L'influence française ou suisse s'étend de plus en plus dans les diverses provinces savoyardes. Les habitants dénoncent pêle-mêle la centralisation administrative, les tarifs des douanes, les emprunts forcés pour financer l'effort de guerre. Après la défaite de Novare le 23 mars 1849, le roi va abdiquer en faveur de son fils Victor-Emmanuel II. Malgré une politique plus libérale, le mécontentement grandit dans la population savoyarde : de nouveaux impôts font leur apparition, les guerres ne cessent pas, notamment la guerre de Crimée de 1853 à 1856, la suppression des ordres monastiques suite à la loi Ratazzi. De nombreux

journaux vont alors faire leur apparition et diffuser des idées diverses et contraires : rattachement d'une partie de la Savoie à la Suisse, rattachement complet de la Savoie à la France, maintien de la Savoie dans le royaume de Piémont-Sardaigne.

C'est la guerre contre l'Autriche qui va sceller définitivement le destin des Savoyards en cette deuxième moitié du XIXe siècle. Camillo Cavour, assuré d'être soutenu par la France, refuse l'ultimatum autrichien du 23 avril 1859. Les troupes françaises viennent en effet au secours des armées sardes et sont acclamées par la population savoyarde. La Brigade de Savoie et les hommes de la 3e division du général savoisien Philibert Mollard se distingueront d'ailleurs lors de la bataille de San Martino, le 24 juin 1859. Après de multiples tractations sur lesquelles nous ne reviendrons pas car elles ont été largement décrites ailleurs, Victor-Emmanuel II de Savoie, roi de Sardaigne, cède à la France par le Traité de Turin du 24 mars 1860, le duché de Savoie et le comté de Nice.

Le nouveau souverain des Savoyards s'appelle donc Napoléon III. Ils passent d'une monarchie à un empire. Mais la pauvreté et la misère restent les mêmes dans la plupart des villages, surtout en montagne. Dix ans et une guerre plus tard au cours de laquelle bon nombre de Savoyards perdront la vie, ils changent une nouvelle fois de régime et font connaissance avec la Troisième République, régime qui les fera entrer dans le XXe siècle. Successivement, Adolphe Thiers, Patrice de Mac-Mahon, Jules Grevy, Marie François Sadi Carnot, Jean Casimir-Perier, Félix Faure et Émile Loubet présideront cette république agitée par les scandales, les guerres mais également l'entrée dans le monde moderne et la révolution industrielle.

Ce XIXe siècle, on vient de le voir, a donc été politiquement très agité en Savoie. Mais qu'en fut-il de la vie de ces Savoyards ballottés d'un régime à l'autre, d'un pays à l'autre, d'une constitution à une autre ?

Globalement, les Savoyards sont pauvres. Si dans les campagnes on ne peut pas parler de misère, la ferme et

l'agriculture apportant de quoi subsister, il n'en est pas de même dans les villes. Les activités des Savoyards se regroupent autour de quelques grands pôles : l'agriculture qui reste majoritaire et l'industrie qui s'est développée dans quelques provinces comme le Faucigny. Ceux qui sont employés dans les ateliers en zone rurale conservent pour la plupart une activité agricole qui permet de nourrir la famille.

Le sous-sol est potentiellement riche mais est très peu exploité. Cependant, plusieurs fourneaux à fonte de fer produisent annuellement 20 000 quintaux.

Depuis près d'un siècle, grâce à Ballaloud, dans la vallée de l'Arve et principalement la région de Cluses s'est développée une industrie horlogère qui emploie vers 1815 près de 1800 ouvriers, souvent très jeunes, dans les ateliers. À Annecy, le baron de Termignon ouvre en 1806 une filature de coton dans les restes du couvent de Sainte-Claire, la plus importante des États sardes. En 1847, 1000 personnes y travaillent sur 998 métiers à tisser et 33 595 broches de filature. Les conditions de travail y sont terribles.

Cette industrialisation entraîne des conditions de travail effroyables. Paul Guichonnet écrit dans « Quelques aspects de la question ouvrière en Savoie à la veille de 1848 »[1] : « Chaque métier était servi par un fileur payé aux pièces et gagnant, vers 1848, 2 francs par jour. Un enfant employé comme manœuvre pour 14 heures devait rattacher le fil lorsqu'il était cassé, et payé 70 centimes par jour et 15 centimes pour une petite fille. Comme le fileur était payé aux pièces, il avait intérêt à presser le travail du malheureux enfant pour augmenter la production. [...] L'effroyable condition dans laquelle végétaient les ouvriers d'Annecy était celle de tout le prolétariat des États sardes dépourvu de toute législation sociale. »

---

1 In Annales. *Économies, sociétés, civilisations*, 11e année, n° 3, Librairie Armand Colin, 1956.

Un homme va cependant s'émouvoir de ces conditions, Monseigneur Rendu, évêque d'Annecy de 1842 à 1859. Il rédigera en 1845 un Mémoire sur le prolétariat[2]. Il y écrit notamment : « Les développements de l'industrie qui ont produit des abus tellement odieux que, de l'aveu de tous, il serait impossible de rien trouver de semblable dans les siècles de barbarie. On entend bien les gémissements des malheureux mais on se tait parce qu'on craint la puissance de ceux qui pressurent l'humanité pour en faire sortir de l'or. L'omnipotence du manufacturier s'accroît, en raison de sa fortune, de son crédit, de la disette des temps, de la misère de l'ouvrier. » Il envoie son Mémoire au roi Charles-Albert en lui demandant la création dans chaque localité industrielle d'un comité de patronage composé d'un juge-mage, d'un intendant, d'un curé, d'un médecin et de deux membres nommés par le ministre de l'Intérieur pour protéger la vie de l'ouvrier. Il lui sera répondu « qu'il est dangereux de créer des droits aux ouvriers et de les armer contre les chefs d'entreprises industrielles ».

Dans la vallée de l'Arve, si la situation de l'ouvrier n'en est pas à ces extrémités, l'argent ne coule pas à flot. Comme le souligne Narcisse Perrin dans son ouvrage *L'Horlogerie savoisienne…*[3], paru en 1902 : « Les horlogers peuvent se diviser en deux catégories : ceux qui se livrent en même temps à la culture des terres et ceux qui n'exercent que l'horlogerie. Les premiers, dont les mains gourdes ne peuvent faire qu'un travail facile, ne reçoivent qu'un faible salaire mais ils profitent de leurs produits agricoles. Cela, du moins en se contentant d'une nourriture simple et frugale. Les seconds, n'ayant d'autre profit que leur art, s'y consacrent entièrement. Leurs organes devant conserver une grande souplesse, ces ouvriers ne peuvent s'adonner à de gros travaux manuels pour se procurer des ressources suffisantes. »

---

2 Mémoire sur le prolétariat, 1845, envoyé à S. A. Charles-Albert de Sardaigne.

3 *L'Horlogerie savoisienne et l'École nationale d'horlogerie de Cluses*, Raffin et C° éditeurs, puis Éditions Cheminements, 1902, 2004.

Les jeunes Savoyards fréquentent pourtant l'école dès la restauration sarde, héritée de l'occupation française. En 1847, « le duché de Savoie, qui contient 629 communes, possède 647 écoles primaires pour les garçons et presque autant pour les filles »[4]. En 1860, lorsque la Savoie rejoint la France, il y a 1900 écoles primaires. Souvent, elles ne fonctionnent que quelques mois par an, les familles estimant qu'à certaines époques de l'année, les enfants sont plus utiles à la ferme ou dans les champs. À Cluses, en 1848, l'École royale d'horlogerie ouvre ses portes avec comme objectif de former des jeunes de la région au métier d'horloger sur le modèle de ce qui se fait à Genève. On estime qu'une main-d'œuvre qualifiée sera le gage du développement industriel de la vallée et par là même d'une amélioration de la qualité de vie de la population.

Les débouchés de l'industrie horlogère se font essentiellement en direction de la Suisse et de la France. Mais les droits de douane viennent pénaliser fortement ces exportations. Le Conseil de la ville de Cluses s'en ouvre plusieurs fois au roi, comme en 1816 où il signale que « les droits de douane, frappant à plusieurs reprises les produits de la vallée de l'Arve, enlèvent aux producteurs le peu de bénéfice qui aurait pu leur rester ». Après la réunion de la Savoie à la France et avec l'avènement de la Troisième République, la situation va s'améliorer sensiblement. Un ouvrier horloger gagnait environ 5 francs par jour. Mais la crise et la concurrence vinrent rapidement se faire sentir. Si bien qu'en 1900, ce salaire journalier était tombé à 3 francs.

Progressivement, les lois douanières vont s'assouplir améliorant légèrement la situation de ceux qui doivent écouler leurs productions en Suisse voisine. Parallèlement, une solidarité embryonnaire se met en place avec le développement d'œuvres

[4] Lambert Élizabeth d'Aubert Résie, *La Savoie : voyage à Chambéry et aux eaux d'Aix*. Avec des remarques sur le gouvernement, les institutions, la politique, les mœurs, etc. ; des détails historiques, géographiques, statistiques et géologiques sur cette partie des États du roi de Sardaigne, 1847.

Table des matières

INTRODUCTION 7

LA SITUATION DE LA SAVOIE AU XIX^{e} SIÈCLE. 9

L'ALGÉRIE AU XIX^{e} SIÈCLE 25

LE RÔLE DES COMPAGNIES DANS L'ÉMIGRATION.
CAS PARTICULIER DE LA COMPAGNIE
GENEVOISE DES COLONIES SUISSES DE SÉTIF. 41

LA PROPAGANDE MENÉE PAR LA
COMPAGNIE GENEVOISE 67

RECRUTER : UNE NÉCESSITÉ PERMANENTE 104

LES CONDITIONS POUR ÉMIGRER 121

LES CANDIDATS AU DÉPART 137

LE DÉPART, LE VOYAGE, L'ARRIVÉE SUR PLACE,
L'INSTALLATION 151

L'EXEMPLE D'UN VILLAGE : FAUCIGNY. 166

SOUVENIRS DE FAUCIGNY 182

QUELQUES DESTINS INDIVIDUELS 187
Les frères Dumont, de Scionzier 187
Les frères Dussaix, de Thyez 189
Les frères Cullet, d'Ayze 192
Monseigneur Léon-Étienne Duval 194

POSTFACE 197

ANNEXES 199
Des hommes derrière les chiffres 199
État civil de Faucigny 228
Naissances 229
Mariages 235
Décès 243

TABLE DES MATIÈRES 253